SOCIETE CIVILE

On a suivi le tirage au sort du conseil citoyen de Benoît Hamon

Par <u>Kim Hullot-Guiot(https://www.liberation.fr/auteur/13330-kim-hullot-guiot) — 2 mars 2017 à 11:25 (mis à jour le 3 mars 2017 à 12:49)</u>



Au début d'un meeting de campagne de Benoît Hamon, à Brest le 1er mars. Photo Philippe Lopez. AFP

L'équipe de campagne du candidat des socialistes et des écologistes a mis au point une expérience originale, qui consiste à faire participer des

volontaires, tirés au sort, à l'élaboration du projet.

Participation des citoyens à la répartition du budget de l'Etat, introduction au Sénat d'un «collège citoyen», «49.3 citoyen(https://www.liberation.fr /elections-presidentielle-legislatives-2017/2017/01/16/le-493-citoyen-debenoit-hamon-une-fausse-bonne-idee_1541786)»... Dans le programme de Benoît Hamon(https://www.benoithamon2017.fr/thematique/pour-unerepublique-bienveillante-et-humaniste/), les propositions pour faire contribuer le peuple à l'administration du pays ne manquent pas. Mais en attendant d'être – peut-être – élu en mai prochain, le candidat des socialistes et des écologistes veut déjà impliquer ses partisans dans la mise au point de son projet. Si les grandes lignes ne devraient pas bouger, 40 citoyens tirés au sort parmi 5 909 volontaires vont se réunir deux fois d'ici la fin du mois pour travailler «à des propositions nouvelles qui viendront enrichir le programme», sous réserve que Benoît Hamon les accepte, explique Elisa Lewis(https://www.franceculture.fr/personne/elisa-lewis), vice-présidente du collectif Démocratie ouverte et membre du petit comité qui gère le projet. «L'idée est d'organiser une réunion publique le 1er ou le 2 avril avec le candidat qui s'engage à répondre à ses propositions et décide d'en intégrer certaines dans son projet, abonde Romain Slitine, coresponsable de ce projet, universitaire et auteur, avec Elisa Lewis, du Coup d'Etat citoyen, petit ouvrage qui a tapé dans l'oeil de Hamon il y a quelques mois. Ce doit être un canal direct entre les citoyens et le candidat».

Depuis le mois de février, les citoyens qui le souhaitaient pouvaient se rendre sur <u>une plateforme collaborative(https://conseilcitoyenhamon2017.fr/)</u> et formuler des propositions, réflexions et commentaires sur dix thèmes, comme l'éducation, la lutte contre les discriminations, le logement, la culture, l'environnement, ou encore la «tranquilité publique» — autrement dit la sécurité. La défense, le budget, ou la lutte contre le chômage par exemple n'en faisaient pas partie. Au total, plus de 20 000 propositions ont été formulées, dont 1 500 sur la seule question éducative par exemple, selon les chiffres fournis à *Libération* par le comité du projet. Vingt mille propositions que des volontaires vont synthétiser, afin de constituer la matière que les 40 tirés au sort seront chargés de *«bonifier»*, dixit Elisa Lewis. *«Cela n'a jamais été fait ailleurs (1)*, explique encore la jeune femme, co-auteur du *Coup d'Etat citoyen* (édition La Découverte), qui recense de nombreuses initiatives démocratiques.

Des expériences similaires existent en Irlande [c'est par exemple grâce à un comité citoyen chargé de faire des propositions de réforme au gouvernement que le mariage pour tous y a été adopté dans le plus grand calme, ndlr] ou en Estonie, mais pas pour un programme présidentiel.»

Quotas

Ce mercredi, au QG de campagne de Hamon, dans le X^e arrondissement de Paris, le petit comité s'est donc réuni pour procéder au tirage au sort, sous le regard d'un homme de loi venu certifier le résultat. D'abord, le genre, l'âge, le lieu d'habitation (aussi bien la région que l'aspect urbain/rural), et la profession ont été renseignés à leur inscription par les candidats. *«On a retrouvé en creux la sociologie de l'électorat de Benoît Hamon»*, note Philippe Hubert, qui a codé le logiciel de tirage au sort. En revanche, l'expérience politique éventuelle des participants n'a pas été prise en compte. L'équipe a ensuite défini des quotas maximum pour chaque catégorie (afin d'éviter de n'avoir que des chômeurs et cadres supérieurs franciliens ou des retraités et employés auvergnats par exemple), en collant au maximum avec la structure de la population, selon les chiffres de l'Insee. Enfin, le logiciel a tiré au sort, en une poignée de secondes, 120 personnes, en éliminant progressivement celles correspondant aux catégories où les quotas étaient atteints. Et ainsi de suite, jusqu'à désigner 40 titulaires et 80 suppléants.

Le quota de 10 personnes résidant en Ile-de-France a par exemple été atteint, mais pas celui des Pays de la Loire, où «seulement» deux futurs membres du comité habitent. Idem pour les 18-34 ans, qui étaient plus nombreux à candidater que les plus de 65 ans (et avaient donc moins de chance individuellement d'être sélectionnés) : 12 membres du comité citoyen ont moins de 35 ans, alors que le quota de 24 personnes pour les 50 ans et plus (12 entre 50 et 64 ans et 12 pour les plus de 65 ans) n'a pas été atteint. Seulement 4 personnes âgées de plus de 65 ans feront ainsi partie du comité. Le cahier des charges reste pourtant respecté, estime Pauline Véron, adjointe à la maire de Paris en charge de la démocratie participative et élue du IX^e arrondissement, puisqu'il s'agissait de se rapprocher le plus possible de la structure de la population, pas d'y coller parfaitement – ce qui du reste aurait été compliqué car il n'y avait que 120 personnes à désigner, remarque Elisa Lewis. S'il prévoyait des quotas maximum, le processus ne prévoyait pas de seuil minimum, sauf pour le genre, puisque la parité entre hommes et

femmes est parfaitement respectée, même si les hommes étaient un peu plus nombreux (58%) à candidater. Le tirage au sort des suppléants n'a ainsi pas permis de désigner d'ouvrier ou d'agriculteur. Il faudra donc espérer qu'aucun titulaire appartenant à ces catégories professionnelles ne se désiste.

Les week-ends du 11/12 mars et du 25/26 mars, les 40 personnes tirées au sort ce mercredi (ou leurs suppléants) se retrouveront donc rue du Château d'eau, à Paris (X^e). Pour mener à bien leur mission, ils seront accompagnés par des experts et des professionnels de la délibération. Au terme du processus, une dizaine de propositions seront présentées publiquement à Benoît Hamon. Lequel gardera tout de même le *final cut*, puisqu'il pourra les inclure dans son projet, ou les rejeter.

(1) En réalité, Jean-Luc Mélenchon a élaboré son programme sur la base d'une méthode participative également. Et Emmanuel Macron affirme dans son programme avoir aussi travaillé avec des citoyens. [ajout à 15h41 le 02/03]

Kim Hullot-Guiot (https://www.liberation.fr/auteur/13330-kim-hullot-guiot)